

DISCOURS, CONFERENCE DE SIGNATURE CONVENTION OPAH

Je vous remercie d'être venu pour la signature de la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale que nous nous apprêtons à lancer.

La Communauté de Communes de la Ténarèze dans sa volonté d'engagement en faveur de l'habitat a souhaité mettre en place une opération offensive qui a pour but d'améliorer la qualité du parc de logement.

Le diagnostic réalisé en début d'année, a mis en avant un certain nombre de difficultés sur le territoire.

Les principales problématiques visées par cette opération sont l'habitat dégradé et inconfortable, la maîtrise des dépenses d'énergie, le maintien à domicile des personnes âgées et la création de logements locatifs de qualité. En effet, trop de personnes vivant sur notre territoire sont dans des conditions précaires et inadaptées à leurs situations. Cette opération cherche avant tout à répondre à des besoins primaires, en particulier le droit au logement décent et de qualité.

Un autre constat a été fait, celui d'un taux de vacance important en particulier en centre-bourg. Une grande partie des bâtiments concernés sont à l'abandon, ils ne sont pas entretenus et pourraient être qualifiés d'insalubre ou d'indignes. A travers cette opération nous avons l'ambition de remettre sur le marché un certain nombre de logement et ainsi proposer une offre de logement à la location de qualité.

Afin de mener à bien cette opération nous avons fait appel au bureau d'études ALTAÏR qui assure la mission de suivi animation de l'OPAH.

Il est présent régulièrement sur le territoire dans le cadre de permanences sur les communes de Condom et Montréal, et d'ici peu à Valence sur Baïse mais il se rend également chez les particuliers dans le but de les aider à réaliser leur dossier de demande de subventions.

Depuis le début de la mission de suivi animation le cabinet ALTAÏR a réalisé 7 permanences avec une fréquentation de 6 à 8 ménages intéressés en moyennes mais c'est également plus de 20 visites à domiciles qui ont été effectuées et près de 60 personnes qui ont contacté le bureau d'études par téléphone.

Un premier bilan peut être dressé, aujourd'hui 7 dossiers sont finalisés, tous concernent des propriétaires occupants. Il s'agit de 4 dossiers liés à la maîtrise des dépenses d'énergie, 1 dossier qui privilégie l'autonomie et le maintien à domicile de personnes âgées, les deux autres concernent des travaux plus généralistes. Ces dossiers généreront environ 75 200 € HT de travaux et les particuliers bénéficieront de plus de 40 000 € de subventions toutes aides confondues.

Deux autres dossiers seront terminés dans les jours qui viennent ce qui portera à 9 le nombre de dossier finalisés en cette fin d'année. Ce bilan peut être considéré comme très positif compte tenu du lancement récent de l'OPAH et de la mise en place progressive des campagnes de communication auprès des différents acteurs du secteur, je rappelle que sont à nos côtés, dans cette opération l'Etat, le Conseil Général et la Région Midi-Pyrénées grâce à l'éco-chèque

Nous sommes ici pour signer la convention qui va lancer officiellement l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale de la Ténarèze et ainsi nous permettre de déposer les premiers dossiers qui témoignent du réel besoin pour le territoire de cette mesure qui vise à permettre aux résidents permanents d'améliorer leurs conditions de vie et de créer un contexte optimal pour l'accueil de nouvelles populations.

Nous nous plaçons aussi à croire que ce véritable levier permettra de relancer l'activité des artisans de proximité. Apporter des aides publiques sur un territoire, y apporter de l'investissement, c'est je le rappelle y apporter de l'activité et de l'emploi.